BOURNEZEAU
CHANTONNAY
ROCHETREJOUX
SAINT GERMAIN DE PRINÇAY
SAINT HILAIRE LE VOUHIS
SAINT MARTIN DES NOYERS
SAINT PROUANT
SAINT VINCENT STERLANGES
SAINTE CÉCILE
SIGOURNAIS

Pays de Chantonnay

JANVIER 2020 - N°54

INFOS

Dossier

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

www.cc-paysdechantonnay.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

Edito

La loi sur la « Transition Energétique pour la Croissance Verte » (LTECV) a imposé aux Communautés de communes l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Ce projet territorial de développement durable demande l'implication et la collaboration étroite de vous, les acteurs du territoire, citoyens, entreprises, associations, collectivités.

Il a deux objectifs. Le premier est de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (G.E.S) et ses conséquences sur le dérèglement climatique ; le deuxième est d'adapter le territoire à ce changement en réduisant notre consommation énergétique et en développant les énergies renouvelables.

C'est un plan à long terme qui passe par l'élaboration d'une stratégie à l'horizon 2050 et avec un premier plan d'actions à 6 ans.

N'hésitez pas à vous renseigner sur cette opération et à venir rejoindre cette démarche essentielle pour préserver l'avenir de notre planète.

En mars 2020 auront lieu les élections municipales, c'est donc ici que s'arrête mon mandat. À tous les élus qui se présenteront, je leur adresse mes vœux de réussite. À ceux qui ont décidé de prendre du recul, je leur adresse mes remerciements pour leur disponibilité et la qualité de nos échanges dans un esprit de rassemblement et de dialogue constructif.

À vous, je veux souhaiter mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Que 2020 vous apporte joie et prospérité à vous, votre famille et ceux qui vous sont chers.

Jean-Jacques DELAYE

Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

SOMMAIRE

03 Centre aquatique
04 Économie
06 Enfance - Jeunesse
08 Dossier : PCAET
14 Tourisme
16 Environnement - Aménagement du territoire
18 Culture
19 Réseau des bibliothèques
20 Les aînés
22 Le saviez-vous ?
24 Emploi
25 Quoi de neuf dans les communes ?

Devenez fan du Pays de Chantonnay sur Facebook :
www.facebook.com/CCpaysdeChantonnay

Pour recevoir toutes les nouveautés
de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay,
inscrivez-vous à la newsletter sur :
www.cc-paysdechantonnay.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY
65 avenue du Général de Gaulle
BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex
Tél. 02 51 94 40 23 - Fax 02 51 94 89 46
contact@cc-paysdechantonnay.fr

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Service SPANC :
Accueil téléphonique et physique
sur rendez-vous lundi après-midi,
mercredi matin et vendredi matin.

Magazine semestriel
Directeur de la publication : Jean-Jacques Delaye
Rédaction : Commission Communication - Julie Rautureau Flavien
Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay - ©Xavier Remongin, Drone Vision Services, Adobe Stock
Mise en page : Agence Morgane - 85500 Les Herbiers - 02 51 64 95 95

CENTRE AQUATIQUE L'ODYSS : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ !

Depuis début septembre, les entreprises sont à l'œuvre et ont réalisé :

- Les travaux de terrassements généraux,
- Le réseau d'eaux pluviales,
- Les bassins d'orage.

Les fondations vont commencer début en janvier avant d'édifier les murs au printemps 2020.

Au total, ce seront plus de 18 mois de travaux avant d'effectuer les premiers plongeons dans les bassins du futur centre aquatique L'Odyss.

Pose de la 1ère pierre- 2 décembre 2019

Pour rappel, le centre aquatique d'une superficie de plus de 3000 m² accueillera un **bassin sportif** de 25 m, un **bassin d'activité**, un **bassin balnéo-ludique**, un **pentagliss** en intérieur et des **jeux d'eau intérieur et extérieur !**

L'offre aquatique sera complétée par un **espace forme** comprenant hammam, sauna, douches massantes et une **grotte de sel** afin de vous faire profiter des bienfaits de la halothérapie (thérapie par le sel).

Un **extérieur arboré** permettra, aux beaux jours, de pouvoir se reposer en famille ou de pratiquer une activité sportive sur le terrain de sable (beach volley, sandball, beach soccer…). Ainsi, le centre aquatique L'Odyss permettra à plus de 100 000 utilisateurs chaque année de pratiquer une activité physique, de loisirs et de détente sur le territoire du Pays de Chantonnay.

BÂTIMENTS

VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE > Bournezeau

1 • Clinique Vétérinaire des 2 Lays : ouverture de la clinique vétérinaire des Deux Lays depuis le 1er juillet 2019.

• Société B2 Process : spécialisée dans la réparation de machines et équipements mécaniques, l'entreprise a lancé la construction de son bâtiment.

ACTIPÔLE DE L'ÉTANG > Bournezeau

2 La société 2 Lays Création, paysagiste, a débuté la construction de son bâtiment.

PARC POLARIS > Chantonnay

La SCI Dent de Lay a acheté une parcelle de 1 717 m² pour y implanter un cabinet dentaire.

ACTIPÔLE DE BEL AIR > Sainte Cécile

3 La 1re phase des travaux est réalisée.

Les parcelles sont viabilisées (8400 m² au total) et sont disponibles à la vente.

ACTIPÔLE DES FOURS > Saint Martin des Noyers

4 Un atelier relais est en cours de construction sur l'Actipôle des Fours. D'une surface globale de 250 m², le bâtiment comprendra un atelier, un bureau et des vestiaires. Il sera disponible à la location à partir de mars 2020.

EXTENSION DES LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Une nouvelle extension a démarré le 23 septembre et durera jusqu'à fin février 2020. Les travaux consistent à agrandir l'espace repas du personnel (31 m²) et à construire un garage (98 m²) et un local de stockage (82 m²) destiné au réseau des bibliothèques.

EHPAD LES ÉRABLES ET LES HUMEAUX > Saint Prouant et Bournezeau

5 • Une consultation a été lancée pour la rénovation des ascenseurs existants dans l'EHPAD des Érables à Saint Prouant et dans l'EHPAD Les Humeaux à Bournezeau. La création d'un second ascenseur à l'EHPAD des Erables va être réalisée.

• Le chantier va démarrer en janvier 2020 pour une durée de 8 mois à l'EHPAD des Érables et de 5 mois pour l'EHPAD des Humeaux.

1

2

3

4

5

Perspective pour le projet de construction à Saint Prouant.

DES TERRAINS ET DES BÂTIMENTS DISPONIBLES

Afin de faciliter la création et l'implantation d'entreprises, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay propose des terrains disponibles à la vente dans les zones d'activités et des bureaux et ateliers-relais disponibles à la location. Vous pouvez retrouver le détail des zones d'activités sur la page : https://www.cc-paysdechantonnay.fr/presentation-des-zones-dactivites/

Actipôle de Bel Air
- 1 ha de terrains disponibles

Actipôle de la Mine
- 1,6 ha de terrains disponibles

Actipôle des Fours
- 0,7 ha de terrains disponibles
- 1 atelier-relais disponible à la location (à partir de mars 2020)

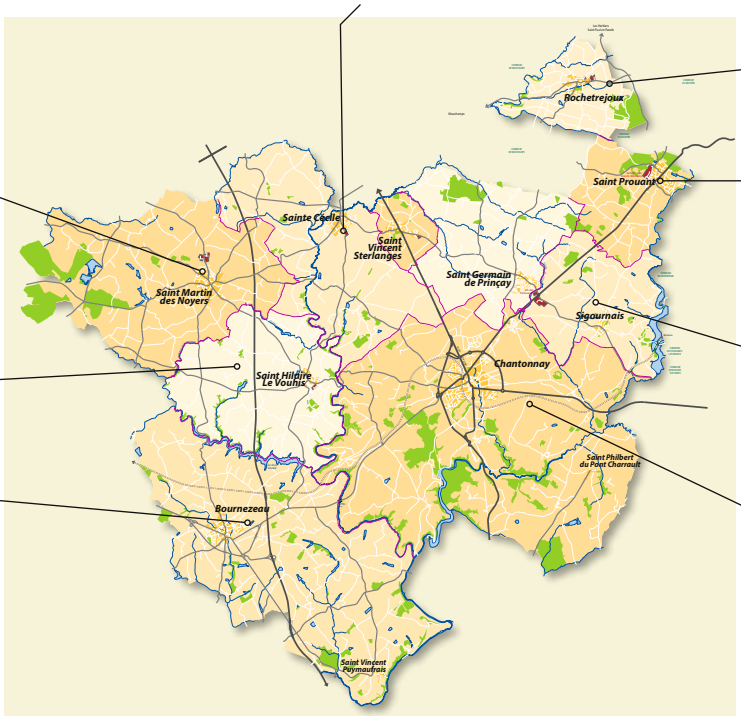

Actipôle de la Vouraie
- 0,5 ha de terrains disponibles
- 1 atelier-relais disponible à la location

Actipôle des Grands Montains
- 0,2 ha de terrains disponibles
- 1 atelier-relais disponible à la location

Actipôle de Benêtre
- 1,8 ha de terrains disponibles
- 5 bureaux et 5 ateliers disponibles à la location

Actipôle de l'Étang
- 0,6 ha de terrains disponibles

Vendéopôle Vendée Centre
- 13,5 ha de terrains disponibles

Zone Polaris
- 17,4 ha de terrains disponibles

ZA Les 3 Pigeons
- 0,4 ha de terrains disponibles

Pour tous renseignements, contacter le développeur économique de la Communauté de communes, Sébastien Guillemard, au 02 51 94 40 23 ou par mail : contact@cc-paysdechantonnay.fr

QUEL MÉTIER POUR DEMAIN ? 630 ÉLÈVES À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Des entreprises rencontrent des difficultés pour recruter les salariés dont elles ont besoin. Les métiers existants sont mal connus des élèves et de leurs parents.

Face à ce constat, les collèges Saint Joseph et Couzinet et les lycées Sainte Marie et Clémenceau de Chantonnay ont décidé d'organiser avec Pays de Chantonnay Entreprises deux journées de découverte des métiers pour les élèves des classes de 3e et de 1re les 25 et 26 novembre dernier.

Par groupe de 12 élèves, 32 entreprises et administrations ont proposé 53 visites.

À chaque visite, les différents métiers de l'entreprise étaient présentés et un salarié présentait son parcours professionnel, son poste et ses compétences.

Les parents d'élèves et les chefs d'entreprises ont participé à une soirée sur le thème : quel métier demain ?

La commune de Chantonnay et la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ont participé à l'organisation matérielle de cette opération.

Garczynski Traploir Vendée

Garage Loizeau

AMBITIONS FAMILLES : LES PREMIÈRES ACTIONS SONT LANCÉES

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay met actuellement en œuvre un projet social de territoire nommé "Ambitions Familles", en partenariat avec la CAF de Vendée et la MSA Loire Atlantique-Vendée, dans l'objectif d'améliorer l'accès aux services des familles du Pays de Chantonnay et de mieux répondre à leurs besoins.

Un partenariat fort avec la CAF et la MSA

Afin de garantir une intervention lisible et cohérente des partenaires sur le territoire, deux dispositifs cadrent la démarche Ambitions Familles :

- la Charte Territoriale avec les Familles signée en 2018 avec la MSA,
- la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en décembre 2019 avec la CAF.

Un plan d'actions construit collectivement

Suite à une première étude réalisée en 2018 et faisant état d'un certain nombre d'atouts et de manques en matière de services aux familles sur le territoire, un diagnostic partagé a été réalisé par les acteurs locaux en 2019. Trois groupes de travail thématiques ont été formés afin de réfléchir collectivement aux moyens de mieux satisfaire les besoins des familles du Pays de Chantonnay. **À l'issue de ce travail, un plan d'actions visant à répondre aux enjeux et objectifs suivants est lancé depuis fin 2019 :**

Améliorer l'accès aux droits et aux services et faciliter la mobilité des familles

- **Informer** les familles sur les services existants
- **Développer** des services de proximité
- **Accompagner** l'usage du numérique
- **Encourager** les pratiques de covoiturage
- **Accompagner** la mobilité

Les 1ères actions mises en place :

Mise en œuvre d'un programme d'actions numériques à destination des jeunes et des parents pour les sensibiliser aux usages du numérique (identité numérique, harcèlement, protection des données, rôle du parent...)

- Sessions dans les établissements scolaires (collèges et MFR) du Pays de Chantonnay,
- Groupe de parole pour les parents,
- Formation des jeunes accompagnés par la Mission Locale dans le cadre du dispositif « Garantie Jeunes »
- Formation des professionnels de la jeunesse du territoire.

Ouverture d'une Maison France Services

Installée dans les locaux de la Mairie de Chantonnay, la Maison France Services permet de simplifier la relation des usagers aux services publics. Des agents d'accueil sont présents pour vous aider dans les démarches du quotidien : prestations familiales, retraites, remboursements de soins, démarches auprès de la Préfecture... *(voir article page 22).*

Coordonner et structurer l'action enfance - jeunesse

- **Mutualiser** les projets et les moyens entre les structures jeunesse
- **Soutenir** et **valoriser** les projets des jeunes
- **Renforcer** l'accès aux droits et la prévention en matière de santé
- **Apporter** des ressources aux jeunes et aux parents

1ère action mise en place :

Lancement d'un appel à projets pour les jeunes de 11 à 25 ans.

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay, la MSA et la CAF lanceront une bourse aux projets de jeunes au 1er trimestre 2020. Celle-ci permettra de financer des projets à hauteur de 1 000 € dans les domaines du développement durable, de la culture, du numérique, de la santé… Gardez un œil sur le site Internet de la Communauté de communes !

Répondre aux besoins des parents et des professionnels de la petite enfance

Accompagner la parentalité par des actions de soutien

Réfléchir aux possibilités d'accueil souples et spécifiques

Proposer un lieu ressource pour les parents et les assistant(e)s maternel(le)s

Les 1ères actions mises en place :

Semaine de l'enfance et de la parentalité

La 1ère édition de la semaine de l'enfance et de la parentalité en Pays de Chantonnay a eu lieu en octobre 2019 à l'initiative de l'association Brin d'Eveil et des acteurs de la petite enfance du territoire. Un programme riche et varié a été proposé avec notamment une conférence sur la parentalité, des projections de films, des ateliers sur toute la semaine et un grand forum en clôture le 5 octobre, temps fort de l'événement qui a rassemblé plus de 150 participants.

Ouverture en janvier 2020 d'un RAM (Relais d'Assistants Maternels) itinérant

LE RAM, C'EST QUOI ?

Relais Assistants Maternels
PAYS DE CHANTONNAY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Ram (Relais Assistants Maternels) est un nouveau service aux familles sur le territoire. **C'est un espace d'information, de rencontre et d'échange autour de la petite enfance.** Ce service est **gratuit, neutre et ouvert à tous les habitants du Pays de Chantonnay.** Il est animé par Marion BRIANCEAU, éducatrice de jeunes enfants.

INFORMATON

- Sur l'offre d'accueil (sur tout type d'accueil : collectif ou individuel, avec des listes de disponibilités),
- Sur le cadre règlementaire (droit du travail, convention collective, contrats…),
- Sur les démarches administratives (demande d'aides financières, déclaration mensuelle…),
- Sur le métier d'assistant(e) maternel(le) ou de garde à domicile.

ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement à la parentalité,
- Accompagnement professionnel des assistant(e)s maternel(le)s et garde à domicile,
- Médiation parents / assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfants à domicile,
- Orientation vers des partenaires si besoin.

ANIMATION

- Des temps collectifs pour les assistant(e)s maternel(le)s, les gardes à domiciles et les enfants,
- Des soirées à thèmes pour les professionnel(le)s et/ou les parents,
- Participation à un réseau de la Petite Enfance sur le territoire.

POUR QUI ?

- Les parents et futurs parents,
- Les jeunes enfants,
- Les professionnels : gardes à domicile, assistant(e)s maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE NOUVEAU SERVICE ?

- **Par des permanences sur RDV au sein des locaux de la Communauté de communes ou dans les communes** (en fonction des demandes). Les rendez-vous seront possibles jusqu'à 19h le lundi et 18h le jeudi.
- **Par téléphone au 02 51 94 40 23 ou par mail : ram@cc-paysdechantonnay.fr**
- **Par des matinées d'éveil, en itinérance dans les communes.** Elles commenceront au cours du premier trimestre 2020. Les plannings et les lieux d'intervention seront diffusés auprès des assistant(e)s maternel(le)s et seront consultables en ligne sur le site Internet : **www.cc-paysdechantonnay.fr.**

DOSSIER

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL, TOUS CONCERNÉS !

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité. Ses conséquences sont déjà perceptibles dans notre quotidien et sur notre territoire : inondations, sécheresses, canicules…. La qualité de l'eau, de l'air et des sols est impactée par le modèle de développement de notre société.

Prendre conscience de nos modes de vie sur notre environnement nécessite d'adapter nos comportements afin d'assurer notre bien-être et celui des générations futures.

Pour limiter les impacts du changement climatique et s'y préparer, chaque territoire, chaque citoyen, chaque acteur a un rôle à jouer : la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a lancé une démarche sur son territoire.

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Plan Climat Air Énergie Territorial
Pays de Chantonnay

- Une démarche obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants
- Un projet territorial de développement durable, partagé avec les acteurs (entreprises, agriculteurs, habitants, associations, élus…),
- La définition d'une stratégie à l'horizon 2030 et 2050 et un plan d'actions sur 6 ans,
- La transposition à l'échelle des territoires des engagements nationaux et internationaux (Cop 21…).

2°C = seuil d'augmentation des températures moyennes du globe à ne pas dépasser

Les objectifs du PCAET

Plan Climat Air Énergie Territorial

- Diminuer les besoins énergétiques
- Améliorer la qualité de l'air
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Adapter le territoire au changement climatique
- Développer localement les énergies renouvelables

POINT D'ÉTAPE SUR LE PCAET DU PAYS DE CHANTONNAY

Réalisation d'un diagnostic	Définition d'une stratégie	Écriture d'un plan d'actions	Validation en conseil communautaire	Consultation	Mise en œuvre du PCAET
2019	Automne 2019	Décembre 2019	2020	Printemps 2020	Sur 6 ans
• Situation énergétique • Gaz à effet de serre • Polluants atmosphériques • Séquestration nette de CO2 • Vulnérabilité du territoire au changement climatique	• Réduction des émissions de gaz à effet de serre • Renforcement du stockage carbone • Maîtrise de la consommation d'énergie • Production d'énergies renouvelables • Réduction des émissions de polluants atmosphériques • Adaptation au changement climatique				

LA QUALITÉ DE L'AIR AU PAYS DE CHANTONNAY

La qualité de l'air apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur de santé publique. En effet, le lien entre les pics de pollution et les troubles respiratoires et cardiovasculaires a été établi scientifiquement. Majoritairement, ce sont les centres urbains qui font l'objet d'étude sur la qualité de l'air. Mais où en est-on en milieu rural ?

Les chiffres présentés par l'Observatoire de l'Air des Pays de la Loire démontrent une bonne qualité de l'air sur un seul site répertorié en milieu rural. Sur le Pays de Chantonnay, le diagnostic du PCAET fait apparaître 3 secteurs d'activité ayant un impact sur la qualité de l'air, à savoir l'agriculture (du fait de son poids important dans l'économie locale), les transports et l'industrie, au travers de « polluants » tels que l'ammoniac, l'oxyde d'azote, les composés organiques volatiles et les particules en suspension.

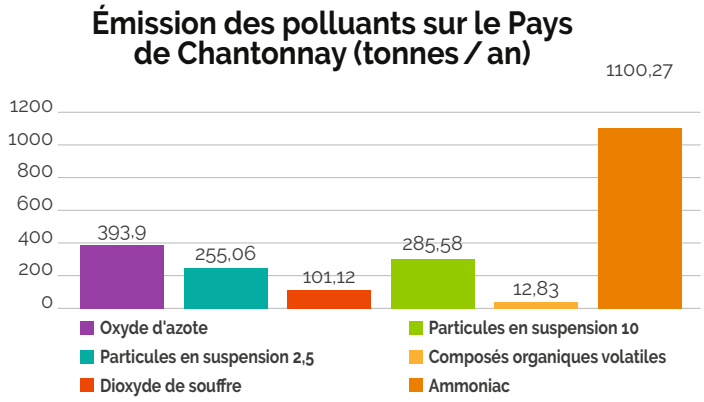

Le CPIE Sèvre et Bocage a souhaité répondre plus précisément à ce questionnement quant à la qualité de l'air à travers l'étude d'un indicateur biologique pas comme les autres : **les lichens.** Une méthode scientifique rigoureuse a été appliquée au recensement de ces étranges organismes vivants, à l'échelle du Pays du Bocage vendéen.

L'enquête a été menée pour tous les centres bourgs. Les résultats pour notre territoire seront présentés au grand public prochainement. À quelques exceptions près, ils sont satisfaisants.

LES LICHENS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les lichens sont des **organismes vivants issus de la symbiose entre un champignon et une algue,** accrochés à des supports très variés, tels que les troncs d'arbre, les roches... Même l'asphalte peut leur convenir !

CPIE SÈVRE ET BOCAGE

Le CPIE Sèvre et Bocage (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) est partenaire depuis plusieurs années de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay avec les programmes d'éducation à l'environnement auprès des élèves des écoles sur différents thèmes.

Quelques exemples de thèmes de l'année scolaire en cours : le jardinage au naturel, les changements climatiques, l'énergie, la qualité de l'air, le paysage et les milieux naturels...

Des petites graines sont semées depuis le début des années 2000 dans un esprit d'attachement au territoire et de soin de notre environnement.

Le programme sur la qualité de l'air

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, l'école publique de Saint Prouant a été pilote pour la mise en place d'un programme autour de la qualité de l'air intérieur dans les classes. Ces interventions ont permis aux enfants d'inventorier les sources de pollution de l'air, de participer au diagnostic de la qualité de l'air de l'école et de mettre en place un protocole pour l'aération des classes.

Le barrage de l'Angle Guignard, construit en 1951 sur le Grand Lay, retient un volume d'eau de 1,8 millions de m³ formant le lac du même nom. Ses berges touchent également la Communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Le barrage de Rochereau est un barrage construit en 1981 sur le cours du Grand Lay et du ruisseau des Touches stockant 5,1 millions de m³ d'eau. Le lac de Rochereau touche les Communautés de communes du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de Pouzauges.

Le barrage de la Vouraie, construit en 1999 sur la rivière La Vouraie, retient un volume d'eau de 5,4 millions de m³.

L'EAU SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

Les deux Lays, avec leur écoulement sensiblement sinueux, dessinent notre territoire en lui donnant un caractère abrupt et apaisant à la fois.

L'ensemble des petits ruisseaux qui alimente ces deux cours d'eau principaux forme un riche réseau hydrographique que tous les habitants connaissent. Cette grande richesse en ressource en eau est en effet profitable grâce aux trois lacs artificiels générés par des retenues qui alimentent en eau potable une partie des départements de Vendée et de Charente-Maritime.

Vendée Eau réalise actuellement la délimitation des nouveaux périmètres de protection autour des 3 retenues d'eau.

Qu'entend-on par une bonne qualité de l'eau ?

Les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques sont les indicateurs utilisés pour décrire la qualité de l'eau. Ces paramètres sont normés et mesurés selon trois usages : la potabilité, la sécurité de baignade et la santé des écosystèmes. Cette dernière prend en compte la bonne santé de la faune et la flore aquatique de la masse d'eau en question.

Quelles sont les données départementales pour les polluants spécifiques ?

- Plus de 90 % des cours d'eau vendéens sont en bon état au regard de la pollution organique issue des stations d'épuration ;
- Plus de 90 % des cours d'eau sont en bon état pour les nitrates (engrais) ;
- Plus 75 % des cours d'eau sont en bon ou moyen état pour le phosphore (savon, lessive).

La continuité écologique, objectif fixé par la Loi Cadre sur l'Eau (2000), prend en compte la libre circulation des sédiments et des poissons comme indicateur de bonne santé d'un cours d'eau. En Vendée, elle est souvent entravée par des écluses, seuils, anciens moulins. Plusieurs organismes assurent dans le temps la mission de reconquête de la continuité écologique en mettant tous les acteurs concernés autour de la table : la profession agricole, les acteurs de l'eau, les collectivités territoriales et les associations.

Le SYNERVAL est un syndicat, dont l'objectif est « la maîtrise d'ouvrage d'opérations de restauration, d'entretien et de suivi ultérieur d'aménagement de cours d'eau intégrant le bassin versant amont du Lay en amont de Mareuil sur Lay, de leurs ouvrages hydrauliques, ainsi que des études s'y rapportant ».

Sur le territoire du Pays de Chantonnay, de nombreuses interventions ont été réalisées pour retirer les obstacles à l'écoulement naturel des cours d'eau et pour arracher la jussie, plante exotique envahissante sur certains cours d'eau.

« LA VIE CACHÉE DES SOLS »

Pour aller plus loin en famille, découvrez la biodiversité du sol d'une façon ludique et pédagogique avec un jeu des 7 familles en téléchargement au lien suivant : http://www.gessol.fr/content/le-jeu-de-7-familles-la-vie-cach-e-des-sols#attachments

LA TERRE, ÉLÉMENT DE NOTRE ALIMENTATION

Nous associons souvent au sol l'idée de « sale », pourtant c'est bien des produits de la terre que nous nous nourrissons !

La terre est en effet un support de culture, mais **le sol représente aussi un univers à part entière** que les scientifiques connaissent encore partiellement du fait de la taille microscopique de ses habitants. Ils nous apprennent qu'une cuillère à café de sol peut contenir des milliers d'espèces d'organismes vivants, auxquels s'ajoutent eau, minéraux, particules solides.

LE GAEC URSULE

La Ferme Ursule
DEPUIS 1983

Jacques Morineau est installé en tant qu'agriculteur à Saint Mars de Prés depuis 1983. L'exploitation s'est au fil du temps agrandie avec l'arrivée de 3 jeunes, Marie, Sébastien et Sylvain, ainsi que 3 employés. Ils se partagent la gestion de la ferme URSULE de 270 ha. Ils affirment qu'ainsi « on peut avoir une vie digne en étant agriculteur sans miser sur l'extensif et la superproduction à tout prix, et se permettre même de partir en vacances ».

Ce GAEC précurseur fait partie de la vingtaine d'exploitations agricoles biologiques présentes sur le territoire la Communauté de communes du Pays de Chantonnay (environ 10% du total des exploitations du territoire).

Mais le véritable atout de ce projet ne tient pas dans son label bio. L'intérêt de cette expérience est **la recherche d'un équilibre entre l'action humaine et l'environnement, grâce à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes.**

Les parcelles ne dépassent pas 6 hectares chacune, et elles sont entourées de haies. Ainsi la biodiversité s'épanouit, dans son équilibre dynamique, et les insectes auxiliaires font leur travail, sans avoir recours aux phytosanitaires impactant la qualité de l'eau et de la nourriture sur nos tables.

La connaissance scientifique des sols et du milieu sont les clés de la réussite de ce projet, suivie par l'observation et la diversification : polyculture, agroforesterie, élevage de volailles, élevage de vaches laitières qui entretiennent les prairies et le paysages.

https://www.laferme-ursule.fr/

De nombreux autres exemples sur le territoire utilisent « le bon sens paysan ».

QUELLE ÉNERGIE POUR DEMAIN ?

Le développement de notre société a été permis grâce notamment à une énergie abondante et peu onéreuse. S'appuyant sur les hydrocarbures stockés dans le sous-sol et sur l'électricité, nous avons atteint un niveau de liberté et de confort matériel jamais vu auparavant.

Sauf que … nous arrivons au bout d'un modèle qui n'a pas fait le compte avec la durabilité de son fonctionnement.

Selon les experts du secteur, nous pouvons et devons corriger le tir en réduisant drastiquement nos consommations, en évitant le gâchis et en passant de ressources fossiles aux ressources durables.

Les objectifs fixés nationalement doivent avoir leur traduction à l'échelle de chaque territoire.

La tâche peut nous paraître insurmontable, au point de nous sentir impuissants. Nous abordons une transition qui nécessite à la fois d'aller vite et du temps pour se mettre en place. Pourtant, c'est à chacun de nous d'agir et de faire notre part.

La meilleure énergie est celle qui n'est pas consommée. L'objectif est donc de réduire cette consommation d'énergie de 50 % d'ici à 2050.

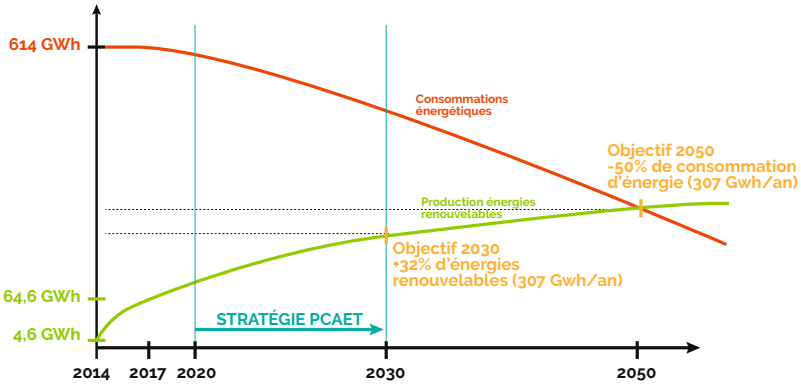

Par ailleurs, l'énergie est majoritairement produite en dehors de notre territoire. Sa diminution nous permet donc d'être moins dépendants tant des coûts des énergies, que des circuits d'approvisionnement.

L'un des secteurs les plus consommateurs d'énergie est le résidentiel. Sur le Pays de Chantonnay, ce secteur représente 25,26 % de la consommation d'énergie, soit le 2ème le plus important et 8,43 % d'émission des gaz à effet de serre.

La part des énergies renouvelables doit également être améliorée dans la proportion de 32 % de la consommation d'énergie produite localement. C'est un atout pour l'emploi et le développement durable du territoire.

Depuis 2015, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay aide les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique sur leur habitation. Le bilan de cette opération est très positif.

- 550 rendez-vous répartis sur 110 permanences,
- 315 évaluations énergétiques et 150 diagnostics sur site réalisés,
- 300 dossiers d'aide,
- 3 000 MWh et 450 tonnes de CO2 économisés,
- Montant des travaux : 2 M€, réalisés par des artisans locaux.

Pour aller plus loin :
Le programme **Déclics** permet aux citoyens de s'investir à leur échelle dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, pour modifier les comportements individuels et collectifs du quotidien
https://defis-declics.org/fr/

Expérience de rénovation grâce aux aides à la rénovation énergétique

Quel était votre projet initial ?
Un an après l'achat de cette maison ancienne, nous souhaitions réduire notre facture énergétique en complétant l'isolation des combles, en remplaçant nos huisseries simple vitrage par du double vitrage et en installant des volets isolants. Par ailleurs, nous hésitions entre le remplacement de notre chaudière fioul par une chaudière bois, ou à faire refaire faire la toiture de la maison.

Quel était le projet après la visite sur site et le rapport d'ELISE ?
Nous avons maintenu notre choix concernant l'isolation des combles, les huisseries et les volets, et nous avons opté pour le changement de chaudière.

Que vous a apporté l'accompagnement via le dispositif de la Communauté de communes sur le plan technique et financier ?
- avoir une estimation des gains énergétiques réalisables en fonction du bouquet de travaux choisis,
- aide au choix entre les travaux de chauffage et ceux de toiture,
- connaître les différentes aides qui nous étaient proposées (crédits d'impôts, …) et le montant des subventions que nous pouvions demander en fonction des travaux réalisés.

Que pensez-vous de ce dispositif ?
Le Conseiller Énergie Elise a été réactif. Le dossier de simulation réalisé était très complet. Les informations transmises étaient pertinentes.

Travaux réalisés : *isolation des combles, remplacement des menuiseries et installation d'une chaudière à hydroaccumulation.*

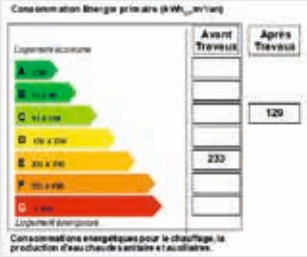

- *Coût des travaux : 36 000 €*
- *Montant des subventions : 18 000 €*
- *Économie estimée par an : 1300 €.*
  Temps de retour sur investissement estimé : 14 ans.

LE CLIMAT EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Quelques gestes pour notre planète et notre portefeuille

Garder la température intérieure aux alentours de 19 °C

Diminuer la température de 1°C permet de réduire votre consommation énergétique de 7 %.

Ne pas laisser les appareils électroniques en veille et débrancher les chargeurs

En installant une multiprise avec interrupteur qui coupe la veille de votre lecteur DVD et de la télévision, vous économisez quasiment 30 € par an !

Réduire les déplacements en voiture et covoiturer dès que possible

Une voiture diesel qui consomme 5 l/100km émet 132g CO_2/km, tandis qu'une voiture à essence qui consomme 5 l/100km émet 120g CO_2/km.

Limiter l'utilisation de la climatisation

La climatisation des voitures émet des gaz fluorés qui sont 250 fois plus dommageables que le CO_2.

Privilégier l'achat de produits alimentaires de saison et locaux

Au final, c'est moins de moyens de transport utilisés, et des serres moins chauffées.

Isoler murs, combles et sous-sols et changer le système de chauffage

Ce type de travaux donne droit à des aides financières ou à des réductions d'impôts lorsque l'on atteint 25% d'économie d'énergie.

Produire sa propre énergie

Depuis 2017, la législation a évolué. Il est désormais possible de produire et consommer sa propre énergie.

Collecter l'eau de pluie pour les usages domestiques non alimentaires

L'eau de pluie est non potable, mais elle peut servir à de multiples usages : arrosage, lave-linge, alimentation des WC...

Retrouvez les guides et fiches pratiques de l'ADEME pour être un bon éco-citoyen : https://www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques

Je suis l'énergie vendéenne

https://jesuislenergievendeenne.fr/

Aujourd'hui en Vendée, des acteurs se mobilisent pour la transition énergétique par des actions simples comme de grande envergure. Des femmes et des hommes qui explorent le changement avec des initiatives pionnières, innovantes et bien souvent simples. Ces ambassadeurs nous dévoilent les actions mises en place, chacun(e) à son échelle et lancent ce message fort : "Je suis l'énergie vendéenne".

Tout auteur d'une initiative exemplaire dans le domaine des économies d'énergie, du développement des énergies renouvelables, de la mobilité durable, de la sensibilisation est invité à faire connaître son initiative sur ce thème de la transition énergétique : elle pourra être retenue pour apparaître sur la carte des initiatives exemplaires de Vendée : **https://jesuislenergievendeenne.fr/carte-des-initiatives/**

Plus d'informations :
jesuislenergievendeenne@sydev-vendee.fr ou 02 51 45 88 00

BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY À CHANTONNAY

Durant la saison estivale 2019, la base de loisirs de Touchegray a proposé de nombreuses animations : baignade surveillée, activités nautiques, bibliothèque de plage, chasse au trésor, ludisports, ciné plein air, animations pêche et autour de la nature…

Rendez-vous à partir du 27 juin 2020 pour la nouvelle saison de la base de loisirs de Touchegray avec des nouveautés !

ZONE DE LOISIRS DE LA MORLIÈRE À SIGOURNAIS

Labellisée « Tourisme et Handicap », la zone de loisirs est aménagée pour permettre à tous les publics de profiter du site et de se balader le long du lac de Rochereau.

Des activités à poney sont proposées durant l'été par la Ferme Équestre de la Tuilerie.

OUVERTURE EN JUIN 2020

SENTIER À ÉMOTIONS DU LAC DE LA VOURAIE BOURNEZEAU / SAINT HILAIRE LE VOUHIS

Une création au cœur des tendances actuelles dans le monde du tourisme « bains de nature ». Imaginez ! On avance sur le sentier, des mobiles composés d'ardoises sonnent au sommet d'un arbre, puis des poteaux de bois sifflent dans le vent une harmonie de sons étonnants. Des pierres affleurent, gravées de signes discrets, rappelant les symboles ou les signes des cultures Maoris. Vous entrez dans une nature étonnante où un enfant a grandi ici avec un grand oiseau venu des mers du Sud, comme ami… mais cet ami a disparu. Alors l'enfant devenu grand a construit d'immenses instruments de musique pour le faire revenir… **Vous voici sur le sentier à émotions de la Vouraie !**

Les visiteurs vivront 22 expériences sensorielles en nature dont des expériences sonores sur des instruments de musique sculptés dans le bois.

ANIMATIONS ÉTÉ 2019

Balades contées

• **Jeudi 18 juillet :** Balade contée viticole – Moulins de St Martin des Noyers et Ste Cécile

• **Jeudi 1er août :** Balade contée champêtre à St Vincent Sterlanges

• **Mercredi 14 août :** Balade contée forestière à Saint Hilaire le Vouhis

Apéros-concerts

• **Jeudi 25 juillet :** Apéro-concert au Prieuré de Grammont avec le groupe « Tirami Swing »

• **Mercredi 7 août :** Apéro-concert au Domaine de l'Auneau avec le groupe « Popcorner's »

Soirées à thème

• **Mercredi 31 juillet :** Soirée magie au Château de la Grève

• **Jeudi 22 août :** Soirée astronomie au Domaine de la Corbe

Balades semi-nocturnes

En 2019, plus de 2 090 personnes ont participé aux balades proposées dans chacune des 10 communes du territoire.

Rendez-vous pour les balades semi-nocturnes du 16 juin au 18 août 2020.

VISITES D'ENTREPRISES

300 personnes ont participé à la 2ème édition des visites d'entreprises du Pays de Chantonnay qui a eu lieu du 24 au 26 octobre 2019. 12 entreprises avaient ouvert leurs portes pour l'occasion.

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

Vendée Vallée

Tél. 02 44 40 20 06
contact@tourisme-paysdechantonnay.fr
www.tourisme-paysdechantonnay.fr
VendeeVallee

SPANC : ACHETEUR OU VENDEUR D'UNE MAISON, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous vendez une maison qui dispose d'un système d'assainissement individuel : Votre notaire ou agence immobilière vous demandera de lui présenter un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans. Si aucun contrôle n'a jamais eu lieu ou que le dernier rapport date de plus de 3 ans, le vendeur doit contacter le SPANC afin qu'un nouveau contrôle soit réalisé.

Ce document est à annexer à l'acte de vente.

Le coût d'un contrôle est de 205 €. **Vous veillerez à contacter le SPANC au moins 15 jours avant la signature du compromis ou de l'acte de vente.** Formulaire de demande disponible sur le site www.cc-paysdechantonnay.fr

Vous allez acquérir/vous venez d'acquérir une maison qui dispose d'un système d'assainissement individuel :

Avant la vente, vous devez pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement, ainsi, vous saurez si des travaux devront être engagés et quels en seront les montants estimatifs.

N'hésitez pas à contacter le SPANC afin de vous faire expliquer un rapport qui peut parfois se révéler assez technique et difficile à comprendre.

En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement individuel et une fois l'acte de vente signé, vous disposez d'un an pour faire procéder aux travaux de mise en conformité (article L 271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation).

En cas de non-respect du délai de mise en conformité, vous vous exposez à une pénalité dont le montant est équivalent à la somme des contrôles obligatoires (contrôle de conception et de bonne exécution) majorée de 100 %.

COMMENT FAIRE RÉHABILITER UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT ?

1 : Faire réaliser une étude de filière par un bureau d'étude

2 : Déposer cette étude en Mairie pour obtenir un contrôle de conception favorable

3 : Faire réaliser des devis par les entreprises de son choix

4 : Commander les travaux et contacter le SPANC avant remblayage pour un contrôle de bonne exécution des travaux.

Liste des bureaux d'études et d'entreprises de travaux de la Charte pour un assainissement de qualité en Vendée disponible sur le site Internet : www.cc-paysdechantonnay.fr

SPANC : VOTRE ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL EST NEUF, COMMENT BIEN L'ENTRETENIR ?

Il existe différents types de filières d'assainissement. Toutes nécessitent un entretien régulier.

Un système d'assainissement conforme est constitué d'un prétraitement, d'un traitement et d'un rejet ou d'une infiltration.

Pour aller plus loin :
http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/12032_ANC_Guide-usagers_complet_02-10-12_light_cle1713de.pdf

LES IMPÉRATIFS POUR UN BON FONCTIONNEMENT

Je privilégie l'utilisation :

- de **produits** ménagers **naturels et biodégradables** (vinaigre blanc, bicarbonate de soude, etc.).
- d'un **activateur biologique** (produits spécialisés, yaourts périmés, levures de boulanger, etc.) pour réactiver ma fosse après une absence prolongée, une vidange, ou un dysfonctionnement.

Il est interdit :

- de **stationner, circuler, ou stocker des charges lourdes** sur mon installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) : cela risque d'endommager sa structure.
- d'**imperméabiliser la zone** (enrobé, bitume, dalles, etc.) : l'installation doit pouvoir « respirer ».
- de **raccorder les eaux pluviales** ou les eaux de piscine sur l'installation : elle n'est pas dimensionnée pour recevoir une telle quantité d'eau.

Je ne déverse pas :

- d'**huile de friture.** Elle doit être apportée directement à la déchèterie.
- de **déchets grossiers** tels que les lingettes, couches, serviettes hygiéniques, préservatifs, etc. Ces déchets doivent être jetés à la poubelle.
- de **médicaments inutilisés.** Ils doivent être rapportés à la pharmacie.
- de **produits dangereux** comme des restes de peinture, des produits dissolvants ou dégraissants, des huiles usagées de vidange, etc. Ils doivent être rapportés à la déchèterie.

Je m'assure :

- que **tous les regards** de visite restent **facilement accessibles :** cela est nécessaire pour les opérations de surveillance, de contrôle et d'entretien.
- qu'il n'y a **pas de végétation imposante** à moins de 3 mètres : les racines risqueraient d'abîmer l'installation.

AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay a mis en place depuis 2015 des aides à la rénovation énergétique à destination des particuliers pour l'habitat. Cette aide financière s'accompagne en amont d'un rendez-vous d'information et de conseils indépendants sur les travaux, réalisé avec l'association ELISE.

Des diagnostics complets des habitations sont proposés pour celles très énergivores (classée E, F ou G).

Les permanences pour le 1er semestre 2020 : 8 et 22 janvier, 12 et 26 février, 18 mars, 1er et 22 avril, 6 et 27 mai, 10 juin.
Contact : Association ELISE : 02 51 08 80 88
Communauté de communes du Pays de Chantonnay : 02 51 94 40 23

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay s'est engagée dans l'élaboration de son PLUi en 2016. Ce document d'urbanisme constitue l'outil règlementaire qui traduit la stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir. Ce document fixe les règles générales d'occupation du sol sur l'ensemble du territoire intercommunal (zones à vocation urbaine, à urbaniser, agricole ou naturelle). Chaque zone possède un règlement où sont définis les droits à construire. C'est sur la base de ces règles que seront accordés ou refusés les permis de construire, de démolir et d'aménager.

L'approbation du PLUi est à l'ordre du jour du conseil communautaire du 11 décembre 2019. **Une fois approuvé, le PLUi devient la nouvelle référence juridique pour toutes les demandes de travaux à travers son règlement et son plan de zonage et se substitue aux documents d'urbanisme communaux** (PLU et carte communale). Il sera alors consultable sur le géoportail de l'urbanisme à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Pour obtenir des informations générales concernant un terrain, une aide au montage de dossiers, des conseils en matière de réglementation d'urbanisme, rapprochez-vous de vos mairies.

SCOM EST VENDÉEN

Déchets ménagers : les principes à respecter pour être bien collecté !

Bac à ordures ménagères

Positionnez votre bac avec l'ouverture côté route à 1 mètre de tout obstacle. Conservez vos bonnes habitudes, les conteneurs présentés à l'envers ne seront pas collectés.
Sortez vos bacs la veille du jour de collecte et rentrez-le une fois la collecte terminée pour libérer les accès sur les trottoirs.
Le couvercle du bac doit être fermé. S'il déborde, celui-ci ne sera pas collecté. De même, les sacs en dehors des conteneurs ne seront pas ramassés.
Disposez des sacs de 20 à 30 l maximum directement dans votre bac, sans tassement excessif. Évitez les grands sacs de type « housse de protection ».

Sacs jaunes d'emballages

Déposez-y tous vos emballages ménagers vides de moins de 20 l.
Mettez vos emballages en vrac dans le sac. Ne les imbriquez pas.
Fermez vos sacs en faisant un nœud avec le lien coulissant.
Déposez vos sacs directement au sol sans les attacher entre eux ou à un élément extérieur.

Tri du textile

Je dépose mes textiles et chaussures **dans un sac fermé.**
Je dépose mes textiles et chaussures, même usés ou déchirés à condition qu'ils soient propres et secs, **dans un sac fermé** (50 l maximum).
En vrac dans la borne, le textile va prendre l'humidité, rendant leur valorisation impossible.

Pour plus d'information : https://www.lafibredutri.fr/je-trie

ENTR'ACTE D'AUTOMNE AU PAYS DE CHANTONNAY

Compagnie POC - BPM

Pour la 9ème année d'Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay, la Communauté de communes a proposé au public un spectacle de concert jonglé.

Du 17 au 28 septembre 2019, neuf communes du territoire ont accueilli les jongleurs, danseurs et musiciens de la compagnie POC avec un spectacle original intitulé BPM (bit par minute) en référence au rythme des musiques.

LES SPECTACLES SCOLAIRES

Plus de 800 élèves du CP au CE2 ont assisté, du 4 au 15 novembre, à des représentations du spectacle « Même pas peur ! » de Jérôme Aubineau et Basile Gahon dans l'espace Sully, qui s'était drapé des couleurs d'Éperluette.

Cette année, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a également proposé un partenariat avec la scène nationale du Grand R. Près de 200 élèves de CM1 et CM2 ont ainsi profité d'une représentation du spectacle « La République des abeilles » au Théâtre à l'italienne de La Roche sur Yon les 26 et 28 novembre.

Un spectacle idéal pour aborder la biodiversité, l'environnement et le cycle de la nature mais également pour découvrir un lieu impressionnant qui illustre les codes du théâtre classique.

NUIT DE LA LECTURE

Pour la 2ème année, le réseau des bibliothèques participera le **18 janvier 2020** à la manifestation nationale « La Nuit de la lecture ». Des animations seront proposées aux enfants dans les bibliothèques de Bournezeau, Chantonnay et Rochetrejoux.

Inscrivez-vous auprès des bibliothèques concernées.

Bibliothèque de Chantonnay de 10h à 21h :

- Parcours sensoriel,
- Atelier Book Face,
- Heure du conte,
- Soirée lectures partagées.

Inscription au 02 51 46 83 16.

Bibliothèque de Bournezeau à 18h et 19h30 :

Un doudou, un conte et au lit !

Spectacle « Le réveil maman » de Jérôme Aubineau

Bibliothèque de Rochetrejoux de 17h à 19h :

« Des livres et des jeux »

DES JEUX EN BIBLIOTHÈQUES

Le jeu trouve sa place dans les bibliothèques du réseau. Vous avez pu les découvrir cet été à la bibliothèque de plage mais également un samedi par mois à la bibliothèque de Chantonnay lors de « matinées jeux », à la bibliothèque de Saint Vincent Sterlanges le temps d'une animation « conte et jeux » ainsi qu'à la bibliothèque de Bournezeau lors d'une animation « En attendant noël ».

Jusqu'à juin, ouvrez l'œil en consultant le site Internet du réseau pour connaitre les prochaines sessions de jeux et notez d'ores et déjà les rencontres suivantes :

- Chaque mois, la bibliothèque de Saint Prouant propose une soirée ludique pour les adultes.
- La bibliothèque de Saint Martin des Noyers organisera un après-midi jeux durant les vacances de février.
- « Matinées jeux » organisées à la bibliothèque de Chantonnay : samedis 8 février, 21 mars, 16 mai et 27 juin.

2ème PRIX DU LECTEUR DU PAYS DE CHANTONNAY

Jusqu'au au 1er mai 2020, vous avez la possibilité de lire et juger les 5 livres sélectionnés :

- « Né d'aucune femme » de Franck Bouysse
- « Chien-Loup » de Serge Joncour
- « My absolute darling » de Gabriel Tallent
- « La vie parfaite » de Sylvia Allone
- « Là où les chiens aboient par la queue » d'Estelle-Sarah Bulle

Votez ensuite dans une bibliothèque ou sur le site Internet du réseau des bibliothèques : **https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr**

Le classement final sera révélé lors de la soirée de clôture le 14 mai à Chantonnay.

Plus de renseignements sur le site Internet www.bibliotheques.cc-paydechantonnay.fr

6ème ÉDITION DU FESTIVAL « ÉCLATS DE LIVRES AU PAYS DE CHANTONNAY »

Du 9 au 22 avril 2020, Eclats de Livres se lance à la recherche des Grands Méchants. Sorcières, grand méchant loup, ogres, monstres seront les personnages favoris de cette 6ème édition du festival qui comme chaque année proposera des rencontres, des ateliers, des spectacles, pour petits et grands.

Retrouvez le programme complet sur le site https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr

EHPAD LES HUMEAUX BOURNEZEAU

Anniversaire de mariage de Pierre et Julienne LUMINEAU: Noces d'Albâtre

Pierre et Julienne Lumineau se sont mariés le 13 septembre 1944 à Chantonnay. L'EHPAD des Humeaux a fêté cet événement le 6 septembre dernier, en compagnie de leurs enfants et des résidents. Pierre est né le 11 juillet 1925 à Chantonnay et Julienne le 3 mars 1924 à Chantonnay également. De leur union, sont nés 3 enfants, Claudette, Jean Pierre et Roland. 10 petits enfants sont venus compléter cette famille, puis à ce jour 17 arrière-petits-enfants ! Agriculteurs, ils s'étaient installés à l'Augoire de St Vincent Puymaufrais. Ils sont arrivés aux Humeaux le 24 février 2014. Depuis, ils coulent des jours heureux entre la belote pour Monsieur, fervent joueur de cartes et le repos, la lecture, quelques sorties pour Madame qui regrette cependant de ne plus pouvoir faire de couture !

ANNIVERSAIRE DES HUMEAUX : 30 ans !

Vendredi 28 juin, l'EHPAD des Humeaux organisait une **cérémonie d'anniversaire pour les 30 ans de la maison**, rassemblant pour l'occasion les résidents, les familles, les personnels, les bénévoles partenaires, soit environ 240 personnes. Louis Marie Giraudeau, Maire de Bournezeau, et Jean-Jacques Delaye, Président du CIAS, ont rappelé les préliminaires et évolutions de ce projet. C'est en 1986 que la commune de Bournezeau s'associe avec les communes du canton de Chantonnay pour créer un SIVOM dont l'un des objets fut l'étude et la réalisation d'un Foyer Logement. Celui-ci ouvrit donc le 26 juin 1989, permettant l'accueil de 50 résidents. Aujourd'hui, devenu EHPAD depuis 2005, il accueille 59 résidents. Cette page d'histoire s'est donc écrite au fil des ans avec tous les agents qui se sont succédés, ainsi qu'avec les 292 résidents qui sont venus y vivre.

EHPAD LES ÉRABLES SAINT PROUANT

Les sorties du mois de septembre

Les températures de septembre plus agréables ont permis aux résidents d'apprécier les sorties proposées. Le jeudi 12 septembre, 16 résidents se sont promenés autour du lac de la Morlière, accompagnés par des membres du personnel de l'EHPAD. Les chemins aménagés permettent l'accès aux fauteuils roulants. Après un bon bol d'air, ils ont apprécié de déjeuner au restaurant du site.

Le vendredi 20 septembre, 18 résidents ont pique-niqué avec le personnel et les bénévoles dans la salle du camping de la Tricherie. Au programme, balade autour du lac et « spectacle » dans les arbres, avec un groupe de scolaires qui évoluaient sur le parcours de « Tépacap ».

EHPAD L'ASSEMBLÉE CHANTONNAY

Une rentrée bien chargée à l'EHPAD L'Assemblée

Le 24 septembre dernier, grâce à un budget obtenu suite à un appel à candidatures de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Vendée, **les résidents de l'EHPAD « L'Assemblée » ont rejoint des élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Béthanie pour une sortie commune au Zoo de Mervent.** Après un départ sous la pluie, le temps s'est mis au beau fixe pour la plus grande joie des petits et des grands. Les enfants ont pris plaisir à faire découvrir à leurs aînés certains animaux qu'eux aussi côtoyaient pour la première fois. En remerciement de cette journée, les enfants avaient préparé une chanson qu'ils ont interprétée à la fin du déjeuner.

Quatre jours plus tard, l'Assemblée accueillait le public pour **la 2nde édition de ses portes ouvertes.** Cette fois encore, les visiteurs ont été très nombreux et ont participé aux différentes animations et démonstrations (bowling, panier garni, pêche à la ligne, vente d'enveloppes, de confiture, de fleurs, simulateur de vieillesse, borne interactive, joëlette) avant de se retrouver dans les différents salons de thé. Des visites guidées ont été organisées tout au long de l'après-midi. Les participants ont ainsi pu découvrir les différents services et locaux d'un EHPAD et en comprendre le fonctionnement. Le profit de cette journée permettra de financer des animations tout au long de l'année à venir.

MAISON DE VIE LE TAIL FLEURI SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

La culture s'invite au Tail Fleuri

L'école de musique de Chantonnay et l'association Créa Danse sont venues présenter leur spectacle « Casse-Noisette » aux résidents. Ce fut également l'occasion pour les 24 résidents du Tail Fleuri d'apprécier des morceaux de musique avec piano et violon, interprétés par les élèves de l'école de musique. Afin de recevoir convenablement les jeunes, les résidents ont eu à cœur de confectionner des pâtisseries qu'ils ont pu déguster tous ensemble après la représentation.

Ce moment de partage a été très apprécié de part et d'autre. Les élèves ont donné leur maximum pour une prestation de qualité, en dehors des murs de l'école de musique.

MAISON DE VIE LES GRANDS-PARENTS SAINTE CÉCILE

Afin de préserver une vie « comme avant » les résidents sont allés prendre un goûter au bar-restaurant « Le chihuahua » de Ste Cécile. Spécialement pour l'occasion, un goûter gourmand leur a été proposé par Cyril.

« Chantons ensemble »

Pendant six séances, un petit groupe de résidents s'est retrouvé une fois par semaine pour de l'initiation au chant. Cet atelier a permis de réapprendre à respirer, à reprendre confiance en soi et à raviver la mémoire sur d'anciens chants. Pour clore cet atelier, un concert a été donné devant tous les résidents. Depuis, un groupe « Les Divas » s'est formé et s'entraine régulièrement.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas à domicile effectue des livraisons sur le territoire du Pays de Chantonnay. Quatre formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner à partir de 11,31 €, déjeuner et potage à partir de 7,34 €, déjeuner seul à partir de 7,16 € et dîner seul à partir de 4,17 €.

Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien. Quatre personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés.

Les menus et les tarifs sont sur le site Internet :
www.cc-paysdechantonnay.fr

Pour tous renseignements :
Tél. 02 51 42 80 97
service.portagecias@orange.fr

SERVICE « PRÉVENTION SENIORS » DU CIAS DU PAYS DE CHANTONNAY

D'après une récente étude, 6 Français sur 10 se disent inquiets par le vieillissement mais près de 70% d'entre eux ne l'anticipent pas (Ifop-Synerpa 2017). Il est pourtant possible d'agir dans plusieurs domaines pour préserver son capital santé, et mieux appréhender les changements liés à l'avancée en âge. **Dans le cadre de ses actions de prévention, le CIAS du Pays de Chantonnay vous informe et met en place des actions collectives dans l'objectif de bien vivre sa retraite et de préserver sa qualité de vie :**

- **« Dès 60 ans, j'adopte les bons réflexes » :** cycle de 6 ateliers « Vitalité » sur la commune de St Martin des Noyers animé par la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique – Vendée. **Réunion d'information le Mardi 14 Janvier à 10h à l'Espace du Cottage à St Martin des Noyers.**
- **« Faites un P.I.E.D de nez aux chutes » :** programme innovant de prévention des chutes en 12 séances animé par la Fédération Française Sports pour Tous. **Réunion d'information le Mardi 14 Janvier de 14h30 à 16h au Foyer Rural à St Germain de Prinçay.**

Renseignements auprès de Lydie Ravaud au 06 26 01 40 15.

TUATHA PENN BAZH - ÉPIQUES ÉPOQUES - LES BIGOUDIS DANS L'ASPIRINE - ROCHETREJOUX

Arrivés de la région parisienne, Jean-Luc Mordret et sa famille se sont installés à Rochetrejoux en 2017. Passionné et enseignant d'arts martiaux depuis 1986, il a mis en place en 1998 le **Tuatha Penn Bazh ou bâton breton. C'est un mélange entre un art martial, une danse guerrière et un jeu.** On utilise un penn bazh (signifie « bâton en bois » en breton), généralement issu du châtaignier et d'une longueur d'environ 1,20m à 1,60m, pour réaliser des mouvements simples. Cette pratique, accessible à tous, permet d'associer la gestion de son corps, la manipulation d'objets, la gymnastique et la souplesse des mouvements. Il n'y a pas de compétition mais plutôt un côté ludique où chacun utilise les mouvements en accord avec ses possibilités et son envie de jouer. M. Mordret propose des séances d'entraînement tous les mardis soirs de 19h30 à 21h au Foyer rural de Rochetrejoux. Il existe 4 autres associations en France qui sont gérées par des anciens élèves qu'il a formés en région parisienne.

Jean-Luc Mordret et sa femme, Pascale, sont comédiens, intermittents du spectacle. **Ils font partie de l'association «Épiques Époques» qui regroupe d'autres artistes autour d'une passion commune : l'Histoire !** Ils sont tout particulièrement intéressés par la période moyenâgeuse du XIIIème siècle. Ils ont écrit, mis en scène, et joué des spectacles historiques, pédagogiques et ludiques pendant 8 ans sur la région parisienne. Ils proposent aussi des contes fantastiques ou des épopées épiques en costumes d'époques. L'association anime également des ateliers auprès des établissements scolaires, des centres de loisirs ou lors de fêtes médiévales : calligraphie, blason, cosmétiques et hygiène, la mode au Moyen-Age, les épices… M. et Mme Mordret sont intervenus pendant 1 semaine auprès de l'école publique de Rochetrejoux. Ils se tiennent à disposition des équipes pédagogiques, animateurs, particuliers… pour bâtir des projets autour de toutes demandes.

jean-lucmordret@laposte.net
Tél. 02 51 61 05 61
« Épiques Époques », « Tuatha Penn Bazh » et « Les Bigoudis dans l'Aspirine »

Jean-Luc Mordret travaille également pour la compagnie olonnaise **« Les bigoudis dans l'aspirine » composée de comédiens, de musiciens, de jongleurs et de clowns.** Il a mis en place des ateliers SOJA (Si On Jouait Autrement) tous les jeudis soirs de 20h à 22h au foyer Rural de Rochetrejoux. Il propose aux participants des exercices de présence, de respiration, de positionnement de la voix, d'appropriation de l'espace… L'objectif premier est d'aider les personnes à se sentir bien dans leur corps et à travailler sur leurs émotions par le biais de nombreux jeux d'art thérapie théâtre. Celles et ceux qui le désirent pourront ensuite aborder le spectacle, son écriture, sa mise en scène.

LA MAISON FRANCE SERVICES CHANTONNAY

« Je prépare ma retraite », « je déclare mes impôts », « j'attends un enfant », « j'ai besoin d'une prise en charge pour mes soins » « je suis en arrêt de travail »… Depuis le 30 septembre, à la Mairie de Chantonnay, vous disposerez de toutes les informations que vous recherchez !

Les organismes de protection sociale et les services publics s'associent pour vous accompagner dans vos démarches. **Ouverte à tous, la nouvelle Maison France Services délivre une offre de proximité et de qualité sur tous les sujets du quotidien :**

- Les remboursements de soins, les indemnités journalières, la prévention santé,
- Les prestations familiales,
- La retraite,
- Les démarches auprès de l'Administration fiscale, la Préfecture…

Un agent d'accueil vous renseigne, vous oriente et vous accompagne vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner…), vous permettant ainsi de réaliser vos démarches en ligne sur les différents sites partenaires. L'accueil au sein de la Maison France Services de Chantonnay est assuré par des professionnels de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), qui **garantissent une qualité de services à toute la population de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay et cela quel que soit le régime d'affiliation de la personne.**

L'installation de la Maison France Services de Chantonnay est le résultat d'un partenariat renforcé entre les élus de la commune de Chantonnay, la MSA et différents partenaires (Préfecture, Conseil Départemental de Vendée, CAF de Vendée, CPAM de Vendée, CARSAT, Pôle Emploi, Direction Générale des Finances publiques). Elle traduit une réelle volonté d'accompagner la population dans ses démarches administratives en un seul lieu.

Les horaires d'ouverture de la Maison France Services, située à la Mairie de Chantonnay, Place de l'Hôtel de Ville :

- Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mardi de 9h à 12h30
- Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Jeudi de 9h à 12h30
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ASSOCIATION LES FEUX DE L'ÉTÉ SAINT PROUANT

Les Feux de l'été est une association loi 1901, constituée à 100% de membres bénévoles. Le bureau est composé de 20 membres actifs, avec Antoine Bouchet à la présidence depuis 2017. Tout est parti de l'idée de Bernard Giraud et des supporters du club de football « Jeune France Prouantaise » qui souhaitaient créer un évènement extra-sportif, une fête, avec des groupes de rock. L'idée devient un projet, qui se concrétise bien vite : le 22 juillet 1989 se déroule la 1ère édition du Festival « les Feux de l'été » au Parc de la Bourroche.

Durant les premières années, les Feux de l'été misent sur ce qui se fait de mieux sur la scène rock, punk-rock, rock alternatif… **Le festival a été précurseur en Vendée** et a influencé de nombreuses autres associations dans l'organisation de concerts et festivals. **Les Feux de l'été n'ont jamais dérogé à leur esthétique « rock » pour en faire, au fil des années, leur marque de fabrique.** D'année en année, le succès est grandissant. Les festivaliers sont toujours un peu plus nombreux, les artistes aussi et les affiches s'étoffent. Le festival tient bien la route et enchaine les réussites jusqu'en juillet 2001 où la mauvaise météo ne permet pas de faire le plein. L'association organise des concerts de soutien avec l'aide des prestataires, des artistes, de la municipalité… ce qui permet au festival de revenir en 2005 avec une nouvelle formule sur deux jours. Le festival connaît de belles éditions avec la venue de quelques groupes internationaux à l'instar de Ska P en 2013. Un camping est également proposé sur le site pour les festivaliers. De 2016 à 2019, le festival en été connaît une nouvelle pause mais l'association vit au rythme des concerts organisés dans la Salle de la Forêt sur d'autres saisons: Feux de l'automne, Feux de l'hiver et Feux de Printemps. **En juin 2019, à l'occasion de son 30ème anniversaire, l'association a remis sur pied le festival des Feux de l'Été.** 8 000 festivaliers sont venus applaudir une dizaine de groupes : Elmer Food Beat, La Ruda, No one is innocent… La grande nouveauté de cette reprise réside dans le choix de l'association de coproduire cet événement

avec RAGE Tour (tourneur et promoteur de groupes français et internationaux) pour organiser et financer le festival. Un moyen pour l'association de professionnaliser l'organisation. Bien que possédant un véritable savoir-faire, les Feux de l'été devaient déléguer les tâches les plus gourmandes en temps et en énergie, ce qui permet aux membres de l'association de se consacrer à l'accueil du public, des artistes, ou encore de ses partenaires.

Les feux de l'été c'est aussi près de 500 bénévoles, principalement des habitants de Saint Prouant et Monsireigne, qui œuvrent pour le bon déroulement du festival : montage des stands, restauration, bar, entrée, parking, nettoyage… Depuis 1989, le festival a accueilli 200 groupes et plus de 150 000 spectateurs en 25 éditions.

Rendez-vous pour la 26ème édition du festival des Feux de l'Été les 26 et 27 juin 2020.
info@feuxdelete.com – www.feuxdelete.com

OCF - FABRICANT DE VITRINES RÉFRIGÉRÉES HAUT DE GAMME - SIGOURNAIS

L'entreprise Ouest Construction Frigorifique a été créée en 1984 par Bernard Boudaud. Son activité est la **fabrication de vitrines réfrigérées haut de gamme pour les professionnels des métiers de bouche et les grandes surfaces.**

En 2006, l'entreprise est rachetée par M. Guillaume Zanlorenzi. L'une des stratégies étant de développer l'export, Ouest Construction Frigorifique devient OCF pour se développer au Maroc, Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient et Royaume-Uni.

L'entreprise compte 80 salariés. Les vitrines sont conçues entièrement chez OCF ce qui nécessite l'intervention de nombreux corps de métiers différents : menuisiers, peintres, frigoristes, électriciens, tôliers, verriers, ébénistes…Des travaux d'extension ont été réalisés en 2018 pour agrandir les ateliers et offrir aux équipes des conditions de travail optimales. OCF est désormais installé sur 5 000 m².

Une des spécificités de l'entreprise est que **les vitrines réfrigérées sont personnalisées et conçues sur mesure selon la demande du client.** Les produits doivent s'adapter aux métiers, à l'environnement et au climat. Pour la personnalisation du décor et les choix des couleurs, OCF travaille en partenariat avec les architectes d'intérieurs. L'entreprise effectue également la pose des vitrines si le client le souhaite et une personne est dédiée au service après-vente clients.

Le leitmotiv de l'entreprise est de toujours proposer des solutions innovantes, dans un souci constant de qualité. Le service « recherche et développement » d'OCF est dédié à cette mission. L'entreprise a obtenu plusieurs brevets comme par exemple pour l'éclairage led, le « 3 en 1 » qui permet de mettre en valeur les produits exposés, le tunnel coulissant ou le système « Hygro + » qui permet une diffusion d'air humidifié allant jusqu'à 80%.

L'entreprise fabrique environ 450 vitrines réfrigérées par an. 8 commerciaux sont présents en France et à l'étranger et OCF participe à des salons spécialisés comme le Salon Europain à Paris et le Salon Sirha à Lyon. Quelques exemples de clients : Christophe Michalak, pâtissier à Paris, Patrick Gelencser, chocolatier à la Roche sur Yon, Vincent Vallée, chocolatier aux Sables d'Olonnes et Vincent Guerlais, chocolatier à Nantes.

La Barbière – ocf@ocf.fr
Tél. 02 51 48 55 00
www.ocf.fr - « OCF »

LA MAISON DE L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi accueille toutes les personnes ayant besoin d'un accompagnement dans leurs démarches d'emploi :

- Rechercher un emploi,
- Modifier son cv ou sa lettre de motivation,
- Contacter Pôle-Emploi par téléphone ou par mail,
- S'identifier sur le site de pôle-emploi et mettre à jour son dossier,
- Rechercher une formation ou un organisme de formation.

Consulter les offres d'emplois : https://www.cc-paysdechantonnay.fr/la-maison-de-lemploi/

En bref : le CPF (Compte Personnel de Formation) de transition

Le CPF de transition professionnelle est un nouveau dispositif qui remplace le Congé Individuel de Formation depuis le 1er janvier 2019.

L'objectif est de permettre à tout salarié, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, une formation longue en vue de changer de métier ou de profession.

Le CPF de transition professionnelle vise à financer une action de formation certifiante.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le lien suivant : https://www.fongecif-idf.fr/tout-savoir-sur-le-cpf-de-transition-professionnelle/

Une nouvelle permanence à la Maison de l'Emploi

Soizic Le Clanche, conseillère mobilité à la MDEDE de La Roche sur Yon, propose d'accompagner les demandeurs d'emploi ou futurs salariés pour améliorer ou solutionner les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs déplacements liés à leur insertion professionnelle.

Les objectifs :

- Travailler avec les usagers sur leurs projets mobilité,
- Définir leurs besoins,
- Renforcer leurs connaissances et leur autonomie par le biais d'ateliers collectifs,
- Permanences 2 mardis par mois.

Plus d'informations : contacter la Maison de l'Emploi du Pays de de Chantonnay au 02 51 46 80 02 ou la Plateforme mobilité au 0 800 881 900.

LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS

Vous avez entre 16 et 25 ans ...
Vous êtes sorti du système scolaire ...
La Mission Locale du Pays Yonnais est faite pour vous !

Vous vivez dans la commune de ...

Venez nous rencontrer :

Employeurs, vous pouvez contacter
Nadine DELAUNAY,
Chargée de relations entreprise
@ : delaunayn@lmpy.org
Tél : 02.51.09.89.77
06.81.66.23.64

Marie-Bernadette DAVIET,
conseillère
@ : davietmb@mlpy.org
Tél : 02.51.46.96.44
Maison de l'Emploi
65 avenue du Général de Gaulle
Chantonnay
Tous les jours sauf le mardi sur rendez-vous

Elle :

- Vous accueille au plus près de chez vous
- Vous oriente dans votre projet professionnel
- Autres informations à VOTRE DEMANDE sur le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs ...
- Vous informe sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation
- Vous accompagne dans votre parcours vers l'emploi

SAINT MARTIN DES NOYERS

Nouvelle caserne des pompiers pour 2020

La première pierre du futur centre de secours des pompiers sera posée très prochainement chemin de la Turquie. Attendu depuis de nombreuses années, il sera opérationnel pour 2020. Le bâtiment actuel étant devenu trop exigu, mal implanté et plus aux normes pour recevoir les sapeurs-pompiers volontaires, le SDIS a donc décidé de budgétiser cette nouvelle construction de 387 m² et la commune a mis à disposition un terrain viabilisé de 3 500 m² avec une voirie adaptée. Ce projet comprendra 247 m² d'espaces destinés aux sapeurs-pompiers (salle d'instruction, sanitaires, vestiaires, bureaux…) et 140 m² pour le stockage des camions et matériels.

NOUVELLE ACTIVITÉ

Remeau Métallerie
Pour tous projets en métal, alu ou inox : portail, ameublement intérieur, garde-corps…
Tél. 06 17 71 99 00

Jeanne Thiel
Naturopathe, réflexologie plantaire, iridologie de terrain
Tél. 06 23 21 34 99

CHANTONNAY

Une recherche en ligne de défunt facilitée

La ville de Chantonnay a modernisé son outil numérique, destiné à faciliter la recherche d'un défunt en ligne. Plus simple et facile d'utilisation, cette nouvelle version permet de localiser les concessions et d'en connaître l'échéance.

Grâce à la saisie du nom, prénom ou la date de décès, vous pouvez identifier rapidement le cimetière, l'emplacement de la sépulture et le numéro d'allée, afin de trouver rapidement le lieu où repose le défunt.

Vous avez également la possibilité de consulter la liste des opérateurs funéraires, de vous informer sur les démarches à suivre en cas de décès ou de suivre l'actualité des cimetières.

Pour découvrir cette nouvelle version, rendez-vous sur www.chantonnay.fr, rubrique "En un CLIC".

NOUVELLES ACTIVITÉS

Optical Center
Optique et audition
79, avenue Monseigneur Batiot
Tél. 02 52 43 08 30
https://opticien.optical-center.fr/1522182-optical-center-chantonnay

Christian Néau
Plomberie, sanitaire, préparation de cuisine aménagée (en complément de son activité : électricité générale, antenne, alarme…)
25, rue Travot
Tél. 06 24 03 45 62
christian.neau367@orange.fr

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Les Essentielles Chausseur (en remplacement de Brémaud Chausseur)
Vente de chaussures bien-être et mode pour adultes
84, rue Nationale
Tél. 02 51 94 32 35

SAINT PROUANT

Point relais « Drive des Collines »

Céline Alland, créatrice du Drive des Collines avec des produits locaux, s'associe avec Tony Devineau, le boulanger.
Tél. 06 87 78 45 62 - drivedescollines.fr

NOUVELLES ACTIVITÉS

SARL Orgerit Maçonnerie
Maçonnerie, couverture, enduit (neuf ou rénovation)
31, rue du Grand Lay
Tél. 02 44 58 31 75 ou 06 13 68 51 99
orgeritmaconnerie@gmail.com

Kiwi Studio
Réalisation de photos, vidéos et outils de communication
Tél. 06 86 66 84 78
kiwi-studio@gmx.com
www.kiwi-studio.net

SAINTE CÉCILE

Construction d'une salle de sport "La CécilOsport"

L'équipement a été ouvert au public en juin 2019 et inauguré le 31 août 2019. Sainte Cécile, commune de 1 600 habitants, n'était, jusqu'à ce jour, pas équipée de salle de sport. Le projet était évoqué depuis plus de 30 ans.

Le bâtiment, constitué d'une charpente et d'un bardage métallique, présente une surface totale couverte de 1 700 m² dont une salle sportive de 1 200 m² avec gradins fixes et une aire de jeux de 800 m², sur plancher bois avec un revêtement de sol de qualité, absorbant les chocs, et respectueux de la physiologie des enfants. Les autres espaces sont fonctionnels et généreux : un club-house, 4 vestiaires pour les sportifs, 2 vestiaires pour les arbitres, des sanitaires joueurs et publics séparés, un local de rangement, un local bureau/infirmerie…

Le bâtiment est équipé d'une sonorisation qui permet une bonne animation des lieux lors des évènements sportifs. Une attention particulière a été portée aux performances thermiques du bâtiment. Les eaux de toiture sont collectées dans une citerne enterrée de 5 000 l et réutilisée dans les chasses d'eau des WC et des urinoirs, ce qui constitue une substantielle économie d'eau potable. Cette salle est pleinement accessible aux personnes handicapées, y compris pour les vestiaires. **Il est donc possible d'accueillir des compétitions handisports.**

L'équipement a été pensé et conçu pour être en lien avec le terrain de football puisque vestiaires et club house sont mutualisés avec celui-ci. La CécilOsport peut accueillir 350 personnes. **Avec ce nouvel équipement, de nombreuses activités sportives deviennent possibles** à Sainte Cécile avec notamment 6 tracés au sol et équipements dédiés permettant la pratique du handball, futsal, basketball, volley-ball, badminton, tennis, tennis de table, danse, zumba, gymnastique…

La CécilOsport est désormais à disposition des 380 enfants scolarisés dans les trois écoles de la commune.

La municipalité a créé une école municipale des Sports et a recruté un éducateur sportif qui dispense des cours de multisports.

NOUVELLE ACTIVITÉ

A'cordon nous
Conseils en puériculture et ateliers parents-enfants
Tél. 06 26 05 19 02
a.cordon.nous@gmail.com
www.acordonnous.fr - A'cordon Nous

SAINT HILAIRE LE VOUHIS

Après plusieurs mois de travaux, la salle municipale ouvre à nouveau ses portes. Elle est dorénavant équipée d'une salle de bar et d'un espace cuisine et sa surface de location a été augmentée.

Renseignements et réservations auprès de la mairie : 02 51 46 84 93.

SIGOURNAIS

Lotissement "Le Côtelet"

Les parcelles sont en vente à 36 € le m².
Il reste encore 11 parcelles allant de 508 à 922 m².
Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Sigournais au 02 51 40 44 56 ou mairie.sigournais@wanadoo.fr

ROCHETREJOUX

Un pèlerin à Rochetrejoux

Depuis peu, une ramification en provenance du Maine et Loire permet de rejoindre un chemin de Compostelle (la voie de Bretagne vers la voie de Tours) en passant par Rochetrejoux.

Un premier pèlerin s'est arrêté au lieu-dit Bel Air qui servira de halte pour notre commune avec l'accord des propriétaires, bien sûr !

SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Lotissement "Le Tail"

À vos marques ! ... Prêts ! ... Commandez...

Les travaux de viabilisation du lotissement du Tail se terminent. Situé entre la rue du Général Charette et derrière la Maison de Vie, ce futur lotissement s'intégrera parfaitement dans le centre bourg et est maintenant disponible à la réservation. À partir du 13 janvier 2020, vous pourrez venir en mairie réserver votre carré de verdure. Une trentaine de lots est disponible dans cette première tranche, au tarif de 46€ HT du m².

Aménagement d'un square

Aux portes de la mairie est en train de s'aménager un petit jardin paisible et gourmand où il fera bon se reposer, adossé à un arbre. Pourquoi pas avec un bon livre en sortant de la bibliothèque ? En quête de rêverie ou juste d'un moment de pause, pour butiner le long des arbres fruitiers ou de respirer le bon air frais, cet endroit sera parfait.

NOUVELLE ACTIVITÉ

L'Escale Coiffure (en remplacement du salon Tiff Coiffure)
Coiffure : masculin – féminin
50 bis, rue des Glycines
Tél. 02 51 40 42 22

BOURNEZEAU

Circulation dans l'agglomération de Bournezeau

Si vous êtes appelés à circuler dans l'agglomération de Bournezeau, attention ! **Vous entrez en zone 30, avec priorité à droite.**

L'objectif est de réduire la vitesse en supprimant les panneaux « stop ». Ainsi, à chaque intersection, il est nécessaire de ralentir... pour laisser le passage à un usager éventuel.

Mise en œuvre : Dix entrées composent cette zone 30, qui englobe 9 kilomètres de voirie.

Des panneaux de signalisation verticale sont en place comme des marquages au sol importants.

Ressenti : Cette mise en place, un peu contestée au départ, comme toute nouveauté, semble porter ses fruits, et nous constatons un vrai ralentissement des véhicules dans la traversée de l'agglomération.

Soyez prudents et bonne route !

NOUVELLE ACTIVITÉ

Clinique vétérinaire des 2 Lays
Vendéopôle Vendée Centre
75, rue Archereau
Tél. 02 51 40 71 12
Cabinet vétérinaire des 2 Lays - Bournezeau

SAINT VINCENT STERLANGES

NOUVELLE ACTIVITÉ

Muriel Monnoir
Réflexologie plantaire à domicile
Tél. 06 58 45 56 31
muriel.monnoir@orange.fr
Muriel Monnoir

Éclats de Livres

au Pays de Chantonnay

6ème ÉDITION

du 9 au 22 AVRIL 2020

GRATUIT

Spectacles - Rencontres - Dédicaces

> Public : tout-petit, enfant, adulte

> Proposé par : le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay

> Renseignements en bibliothèque et sur le site Internet du réseau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de Chantonnay

Ensemble pour réussir

BIBLIOTHEQUES.CC-PAYSDECHANTONNAY.FR